



Compte rendu Conseil de quartier Rives de Floirac

Mardi 20 février 2018 – Ecole Danielle Mitterrand

Monsieur le Maire ouvre la séance et dresse un premier bilan du dispositif de sauvegarde de la tranquillité des riverains, lancé le 24 janvier dernier, dès l'ouverture de l'Arena.

Monsieur le Maire estime de manière partagée, avec les services que ce bilan est plutôt positif, même si celui-ci perfectible.

D'après ce qu'il a constaté lui-même sur place, en lien avec les services, le dispositif fonctionne bien notamment dans la mesure où les situations particulières telles que les activités professionnelles, rencontres familiales ou autre ont été prises en compte avec la latitude nécessaire.

Il rappelle également que ce dispositif est expérimental et évoluera en fonction des remarques des habitants et des constats des services.

Pour rappel, ce système est mis en place pour tous les événements à partir de 4 300 spectateurs et représenterait en année pleine, un coût de 50 000€ pour la collectivité. A l'issue des six premiers mois de fonctionnement, un bilan sera effectué afin d'envisager la mise en place de ce dispositif pour les jauges de 7 000 spectateurs, par exemple.

Pour information, le dispositif de plots a coûté 600 000€ à la Métropole et à la Ville.

Suite à cette introduction, Monsieur le Maire propose aux habitants d'exposer leur ressenti quant à la mise en œuvre de ce dispositif, au regard de leur expérience des semaines écoulées.

Remarques et questions des habitants / Réponses apportées

Zone Pinel, le secteur n'a pas été inclus dans le dispositif tranquillité et cela a entraîné du stationnement sauvage, lors du premier spectacle. Cela ne s'est pas reproduit ensuite.

Résidence Gaston Cabannes, comment la quiétude des riverains sera assurée ?

Monsieur le Maire a adressé, comme il s'était engagé à le faire, un courrier à Madame la Présidente d'Aquitanis dans lequel il demande une vigilance particulière au bailleur quant à la préservation des places de stationnement au sein des résidences (courrier en date du 18 janvier 2018).

Justement, une habitante précise qu'Aquitanis a informé les résidents de la pose d'une barrière en 2020. D'ici, là, il sera proposé aux résidents de bénéficier d'une pose de plots amovibles sur les places individuelles moyennant 20 €.

La Mairie se mettra en lien avec Aquitanis pour préciser cette information.

La place de la République a été envahie par des véhicules lors du concert de Michel Sardou. A quoi cela est-il dû ?

Des containers ont été déplacés par Véolia et mal replacés. Cela a permis le passage et le stationnement de véhicules (39). Suite à ce constat, les services municipaux sont intervenus afin de ramener la situation à la normale.

Des plots ont été implantés en début de piste cyclable, cela est dangereux et ne semble pas obligatoire pour éviter les stationnements de véhicules.

Les plots sont installés de manière à empêcher le passage de véhicules. C'est en fonction de calculs que les plots sont positionnés. Il était nécessaire d'en planter à ces endroits.

Auchan et Leroy Merlin s'apprêteraient à fermer leurs parkings à partir de 21 h lors des spectacles. Est-ce vrai ?

A partir du 5 mars, Auchan va mettre en place un dispositif dissuasif. Moyennant paiement, il sera possible de se garer. Le Maire sera vigilant lors des prochains spectacles pour mesurer l'impact que ce dispositif pourrait avoir sur les riverains Floiracais, via le déport des véhicules sur la Ville.

Existe-t-il une quantification du nombre de spectateurs qui utiliseraient les parkings d'Auchan ?

A ce jour, aucune.

D'autre part, en fonction des spectacles et de la sociologie des spectateurs, les modes de déplacements ne sont pas les mêmes.

Le parking de l'Arena est-il utilisé ?

Oui, de 600 à 940 places pour chaque spectacle.

On remarque que certains bus ne se garent pas correctement, que faire ?

Des emplacements pour les autocars sont prévus mais les agences autocaristes ne sont pas toujours respectueuses. Nous sommes vigilants et allons à la rencontre des chauffeurs pour réguler les situations.

Aussi, pour information, il existe de nombreuses poches de stationnements sur les rues Bordelaises adjacentes.

Le manque de fluidité, rue de l'Alose est, à priori, ponctuel et éphémère.

Le parking de l'Arena va être mutualisé pour permettre le stationnement des patients du Tondu, cela va être problématique.

Effectivement, un conventionnement est prévu entre Parcub et la Clinique, toutefois, il nous a été indiqué que les heures de fréquentation du parking par les patients et personnels de la clinique ne viendraient pas interférer avec les flux de spectateurs.

Est-il prévu de réaménager la rue des Pibales qui passera en sens unique ?

Oui, la ZAC va continuer d'évoluer, les travaux ont débuté en 1995, en 2018, rien n'est terminé. Cela peut entraîner un sentiment d'inconfort mais il s'agit aussi une formidable opportunité quand on se projette sur les années à venir.

Nous avons remarqué un endroit dangereux : l'abribus de l'Arena, à proximité duquel des plots sont placés et empêchent les piétons de circuler sur le trottoir. Cela provoque des flots de personnes marchant sur la route.

Nous avons aussi remarqué la dangerosité de cet endroit. La pose de blocs de protection est une obligation préfectorale dans le cadre du dispositif Vigipirate. Nous allons échanger avec la Préfecture pour envisager un autre aménagement plus sécurisé et préservant les logiques de sécurité publique de manière générale. Aussi, dans la mesure où l'équipe de Policiers Municipaux va prochainement être renforcée, notamment grâce à un dispositif de soutien de Bordeaux Métropole, il sera plus aisé de contenir ces flots de spectateurs, en lien avec le personnel TBM.

Un représentant du syndic de copropriété de la résidence PATIO VERDE demande l'installation de potelets amovibles aux abords de la résidence, en lieu et place des potelets fixes actuels. Cela faciliterait les déchargements lors de déménagements ou transports de charges lourdes.

Les médiateurs viendront sur place visualiser avec la personne soulevant cette question, en vue d'une transmission de la demande aux services compétents.

Quel pourrait être l'impact de l'Arena sur le développement économique et culturel de Floirac et la possibilité pour des floiracais d'accéder à des emplois ou à des actions spécifiques ?

Le groupe Lagardère a signé un contrat de 20 ans avec Bordeaux Métropole et a injecté 17 millions d'euros dans l'opération. Nous établissons une synergie avec Lagardère pour une mise en lien avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et d'autres structures de l'insertion par l'activité économique (économie sociale et solidaire). En novembre, 19 460,62 heures avaient été réalisées sur les 18 000 prévues soit un objectif dépassé de 8,11%. Un total de 64 demandeurs d'emplois en difficulté avait bénéficié de ce dispositif, dont 30% issus des Quartiers Prioritaires Politiques de la Ville.

S'agissant du sujet culturel à Floirac, l'Arena n'entre pas dans la programmation culturelle communale qui elle-même est gérée par le pôle Programmation culturelle de la Ville. Des idées de passerelles entre l'Arena et la programmation culturelle floiracaise sont à l'étude (passerelles avec l'école de Musique et Côté Rock, rencontres de techniciens ...)

Lors du spectacle Dépêche Mode, tous les stationnements étaient pris dès 15h dans une rue. Serait-il possible de mettre le dispositif en place plus tôt ? Sinon nous remarquons une bonne organisation et félicitons les équipes.

Il n'est pas prévu d'intervenir plus tôt, le dispositif est mis en place à partir de 17h.

Nous avons entendu parler d'un ponton BatCub à Floirac. A quelle échéance est-ce envisagé ?

C'est une proposition défendue par la Ville et soutenue auprès de Bordeaux Métropole et qui sera étudiée avec TBM. La réalisation du pont en sera l'accélérateur. Nous aurons le bonheur de nous approprier les berges de Garonne avec un lieu de promenade et de pique-nique.

Est-ce que l'on verra un jour un tram partant de Dravemont vers la Plaine ?

Ce n'est pas prévu. Toutefois, c'est un TCSP (transport en site propre) qui permettra de desservir la Plaine, du pont Simone Veil en empruntant la voie Eymet jusqu'au territoire Bordealais, rejoignant le pont Chaban

Une riveraine souhaite adresser ses remerciements à tout le personnel qui est vraiment à la hauteur, que ce soit en terme de communication ou d'organisation.

Le message sera transmis.

Où en est le réaménagement entre la Mairie et le début de la ZAC ?

Nous organiserons une prochaine réunion avec des maquettes. Le grand terrain vierge sera loti fin 2019/début 2020 avec des habitations, des commerces et une petite place.

Le commerce de M.Bibard, pour lequel nous avons, ce soir, une très forte pensée, ainsi que pour sa famille, sera déplacé et relocalisé dans cette zone.

En face de la résidence, une unité commerciale se mettra en place et la Maison des Anciens Combattants sera conservée.

La création de grandes surfaces a fait perdre beaucoup de clientèle et entraîné la fermeture de commerces de proximité. Aussi, quand le tabac est fermé, le quartier est vide.

En effet, les deux projets, tout juste mentionnés, doivent remédier à cela.

Secteur Jacquotte, on recense des problèmes d'éclairage.

Les médiateurs se mettront en lien avec la personne formulant cette remarque pour évaluer la problématique et la transmettre aux services compétents.

Nous avons entendu parler de l'agrandissement de l'avenue Gaston Cabannes pour les piétons, est-ce vrai ?

Non, un tel aménagement n'est pas envisagé.

Comment se fait l'accès des personnes en situation de handicap à l'Arena ? Rien ne semble prévu.

Nos personnels travaillant autour de l'Arena font preuve d'intelligence situationnelle et s'adaptent à chaque demande pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite, en toute sécurité et sereinement. Par ailleurs, Bordeaux Métropole a été alertée sur la problématique des Personnes à Mobilité Réduite afin d'améliorer l'offre d'accessibilité à l'Arena.

Comment résoudre la problématique des scooters devant la piste cyclable ?

Dans la mesure du possible, il est nécessaire de relever les plaques d'immatriculation afin de faire remonter l'information à la Police Nationale.

Que vont devenir les ilots non construits à ce jour et situés à proximité de la salle ?

Situés dans une Zone d'Aménagement Concerté, l'ensemble des ilots a vocation à être construit. Selon les ilots concernés, il s'agit de logements ou encore des locaux d'activités économiques ou hôtelières.

D'autre part, d'ici à deux ans, la tête de pont viendra former de nouveaux espaces publics qui verront le jour face à la salle de spectacle et à la noue.

Les effectifs de Police Municipale vont-ils augmenter ?

Oui, l'effectif va passer de 4 à 12 agents et leurs horaires vont évoluer afin de permettre un déploiement de la police sur une amplitude, allant du lundi au dimanche, de 8h à minuit et parfois au-delà, selon les circonstances.

Certaines entrées de résidences sont dégradées et des vols de vélos ont eu lieu. Nous n'avons pas déposé plainte car nous imaginons que la Police Nationale a autre chose à faire que résoudre une affaire de vol de vélo.

Dans un premier temps, il est essentiel et indispensable de déposer plainte et d'appeler le 17. Cela laisse une trace administrative qui permet au Maire de faire des demandes d'interventions à la Police et de déclencher des actions. Par exemple, la semaine dernière, la Police Nationale a procédé à 5 interpellations sur Floirac. Il ne faut surtout pas hésiter à porter plainte et à composer le 17. En appelant le 17, au regard de la nouvelle coordination entre notre Police Municipale et la Police Nationale, il est probable que vous vous trouviez face à des agents nationaux ou municipaux aptes à résoudre les problèmes rencontrés.

Est-ce qu'il existe un suivi de ces jeunes vers l'insertion professionnelle ?

Le direction Vie Locale et Médiation met en place du suivi individualisé avec certains jeunes repérés lorsque cela est possible, en lien avec d'autres professionnels.

On constate un fort rajeunissement de la population s'adonnant à des actes délinquants (jeunes de 14/15 ans très difficiles à gérer) ou qui se regroupent en centre-ville. Que peut-on faire ?

Lorsque les jeunes sont repérés, un travail de prévention et d'accompagnement est mis en place par différentes structures compétentes.

Aussi, un travail en étroite collaboration avec les services de Police continue.

Rue des Steamers, les containers ne sont pas correctement rangés, sont installés sans les freins et gênent les passages.

Une remarque sera transmise à Véolia.

Serait-il possible d'imaginer un lieu de convivialité dans lequel les habitants se retrouveraient ?

Idée à réfléchir, la salle des Anciens Combattants peut-elle s'y prêter ?

Que va devenir la Gare de la Souys par exemple ?

Un audit de structure est en cours pour voir si ce lieu peut accueillir des personnes, en attendant d'envisager une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire). De nombreuses propositions ont été déposés pour ce lieu. Il faut toutefois garder à l'esprit que la Gare est actuellement sur le tracé du futur TCSP et pourra être amenée à disparaître bien que l'on souhaite privilégier son maintien.

Pourrait-on reprendre la Fête des voisins ?

Il est complètement possible d'en organiser une à l'échelle du quartier, un dispositif existe, il suffit de prendre contact avec les médiateurs ou le service Vie Locale pour que du matériel soit fourni par la Ville.

Certaines personnes sont très isolées dans le quartier, ou très seules et ne participent à aucun moment partagé. Que faire ?

Quand on remarque des situations d'isolement et de solitude extrême, il ne faut pas hésiter à le signaler à la Mairie et au CCAS. Là aussi, des dispositifs existent tel que MONALISA, dispositif national consistant en la mise en place d'un réseau de bénévoles luttant contre l'isolement et qui se traduit à Floirac par la création d'une équipe, coordonnée par le CCAS et qui va à la rencontre d'habitants seuls et isolés. Pour renforcer cette équipe, chaque Floiracais peut apporter son concours et se faire connaître auprès du CCAS.

Serait-il possible de mettre plus de sachets pour ramasser les déjections canines ?

Malheureusement, nous subissons le manque de civisme de certains propriétaires de chiens qui n'hésitent pas à prendre plusieurs sachets, voire tous les sachets du contenant, créant un manque jusqu'à la prochaine recharge.

Après ces échanges riches et constructifs, il est proposé aux habitants de participer au bilan des démarches participatives de l'année 2017 et à l'élaboration d'une charte des conseils de quartier. La méthode choisie est la suivante :

- Un questionnaire comportant 3 axes a été élaboré par les services et validé par Monsieur le Maire.

Présentation des 3 axes :

- **Guide des Démarches Participatives** : élaboré en 2017, co-écrit par les habitants, les élus, les techniciens, ce guide fait, comme prévu, l'objet d'une évaluation en vue d'une éventuelle actualisation.

- **Budgets Participatifs** : lancé en 2017, ce nouvel outil de Démocratie Participative, appel à projet auprès de tous les habitants, devrait être maintenu en 2018. Quelles modifications peut-on apporter à ce dispositif ?

- **Elaboration d'une charte des conseils de quartier** : les habitants sont amenés à formuler des idées et propositions visant à mettre en place, dans ces instances, des conditions d'échanges et de discussions au plus proche des besoins.

Une première ébauche de charte sera proposée, suite à ces réponses, et sera modifiée avant d'aboutir au document final qui sera validé, en juin, en Conseil Municipal.

Suite à cette explication, plusieurs espaces, dans la salle, sont mis à disposition des habitants. De petits groupes se constituent. Un agent de la Ville s'installe avec chaque groupe et le questionnaire, ainsi que les outils devant faire l'objet d'une évaluation sont distribués.

Les réponses à ce questionnaire doivent venir nourrir les réflexions du Comité Paritaire (créé l'an dernier, 14 élus, 14 habitants) et des élus quant aux démarches participatives de la Commune. Les élus souhaitent que cette évaluation soit collaborative et partagée avec les participants aux conseils de quartier.

A 20h 30, chaque table a remis son questionnaire. Une première ébauche de charte, reflet du travail des 4 conseils de quartier, sera présentée en Mai/juin.